

# ViAsso

CARCASSONNE



MONTPELLIER



NIMES



PERPIGNAN



## RESEAU DES POINTS D'APPUI A LA VIE ASSOCIATIVE DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

c/o Peuple et Culture antenne Mosson  
139 rue de Bari - 34080 Montpellier  
Tél. : 04.67.45.51.10 – Fax : 04.67.03.41.69  
Email : viassolr@yahoo.fr

# LA FONCTION "POINT D'APPUI"

Un Point d'Appui est une structure de proximité aidant gratuitement les associations et les porteurs de projet en matière de gestion et d'administration. Les Points d'Appui apportent assistance, information et orientation, appui et suivi aux acteurs associatifs et aux porteurs de projet collectif.

Les structures porteuses de la fonction Point d'Appui ont par ailleurs d'autres actions en direction de publics spécifiques : les jeunes, les personnes en insertion ou les publics des quartiers inscrits dans la politique de la ville, en utilisant des techniques et guidés par des valeurs issues généralement de l'éducation populaire

Chacune des structures a donc en commun de proposer un accompagnement en gestion administrative et financière prenant la forme d'accueil individualisé des bénévoles et salariés des petites associations locales et des porteurs de projet collectif. Il s'agit, entre autres, de proposer une aide, un accompagnement et un soutien pour :

- Finaliser le projet
- Créer une association, rédiger ses statuts,
- Élaborer un budget,
- Monter un projet et identifier les partenaires ou financeurs pouvant aider à le réaliser,
- Recruter un premier salarié pour aider les bénévoles de l'association,
- Prévoir un changement de président ou de trésorier,
- Rechercher des partenaires,
- Bénéficier d'une médiation lors des situations de crise,
- etc.

Un autre mode d'intervention est l'organisation de séances collectives d'information sur des thèmes en relation avec les préoccupations des usagers par exemple : l'emploi dans les associations, la fiscalité des activités de l'association, la responsabilité des bénévoles, la recherche de financements, etc.

Certains Points d'Appui sont partenaires de l'URSSAF : Tiers de confiance "Impact Emploi", programme de développement de l'emploi associatif qui consiste à prendre en charge les formalités administratives des petites associations désireuses d'employer du personnel.

Les objectifs généraux visés par l'action de soutien aux projets associatifs sont de permettre, dans les territoires couverts, le développement d'une vie associative de qualité et de permettre la pérennisation des associations par un accompagnement et un suivi professionnel.

L'objectif opérationnel est de rendre un service d'accueil gratuit, complet, impartial, adapté et actualisé et de le pérenniser.

# LES OBJECTIFS DU RESEAU

Sous l'impulsion de la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports, les Points d'Appui du Languedoc Roussillon se sont organisés depuis 2000 en un réseau informel où ont lieu des échanges d'informations et de pratiques pour qualifier les animateurs des structures et améliorer, in fine, le service rendu aux usagers.

Convaincus que les projets collectifs à buts non lucratifs contribuent à la richesse d'un territoire et à son développement harmonieux, **ViAsso a été créée pour** :

- Permettre d'améliorer, de développer et coordonner la fonction d'appui à la vie associative en Languedoc Roussillon
- Participer à la reconnaissance des spécificités de cette fonction d'appui respectant des critères de qualité et d'évaluation tels que définis dans la charte du réseau régional.
- Représenter et promouvoir cette fonction aux niveaux régional, national et trans-national.

**ViAsso se donne pour missions essentielles** :

- d'organiser et d'animer dans le Languedoc-Roussillon un réseau de structures de proximité qui apportent aux associations locales et aux porteurs de projets collectifs, une information, une aide technique et un accompagnement dans une dynamique de valorisation des projets associatifs ;
- d'être un lieu d'échanges, d'information, de partage d'expériences, de transfert et de mutualisation de compétences, de co-formation et de création d'outils ;
- d'organiser et de participer à l'organisation de formations en lien avec les problématiques de connaissance, de développement, d'animation et de gestion de la vie associative et des associations ;
- d'être un lieu de repérage, de qualification, d'accompagnement et d'évaluation des structures d'appui ;
- d'être un interlocuteur auprès des services déconcentrés de l'Etat et des collectivités territoriales ;
- d'organiser et d'animer toute action commune à ses membres ;
- de procéder ou de faire procéder à toutes études, enquêtes, audits et observations nécessaires à la réalisation des objectifs décrits ci-dessus ;
- d'entretenir au sein de ses membres des relations de solidarité et d'entraide.

# LES CINQ STRUCTURES FONDATRICES

## AUDE

**CIJJA - Centre d'Information et d'Initiatives des Jeunes Audois** - à Carcassonne.  
L'association a été fondée en 1985, sur l'initiative du Conseil Général et de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports. Elle est dirigée par un Conseil d'Administration essentiellement composé de représentants des différentes Fédérations d'éducation populaire actives localement, de représentants du Conseil Général, de la DDJS et de l'Education Nationale. Elle compile, en permanence, pour la jeunesse audoise, des informations concernant toutes leurs interrogations quotidiennes, qu'elles soient sociales, culturelles, sportives ou de loisirs.

## GARD

**ACEGAA - Association de Conseil En Gestion Aux Associations** - à Nîmes.  
Fondée en 1995, dans les quartiers sensibles de Nîmes-Ouest sur le constat de la nécessité d'apporter des solutions aux problèmes de gestion constatés dans de nombreux projets associatifs. Elle a pour objet de soutenir la vie associative en apportant des conseils et un appui aux associations..

## HERAULT

- **PEUPLE ET CULTUR antenne de la Mosson**, à Montpellier. Antenne de Peuple et Culture Languedoc-Roussillon installée dans le quartier prioritaire de la Mosson depuis 1988. Ces axes de travail : La lutte contre l'illettrisme, l'accès à la culture, la citoyenneté, l'accompagnement de projets. L'association propose, depuis sa création, un service d'information, d'orientation et d'accompagnement des projets associatifs dans les domaines de l'éducation populaire, la vie de quartier, les activités culturelles et artistiques, les échanges internationaux et la prévention.

- **NOUAS** : Organisme d'insertion et de formation, depuis 1989 sur le grand Montpellier et en particulier sur le quartier Alco. La proximité, l'interculturalité, l'intergénérationnalité forment les trois piliers des moyens d'action de l'association, l'enjeu au quotidien étant de définir comment accompagner – **sans assister** – un public par le biais de l'accueil, de l'information et de l'orientation dans le respect des droits et des devoirs. Le travail de NOUAS s'articule autour d'un accompagnement basé sur une approche globale de la famille. l'objectif aussi, est d'être à l'écoute des usagers porteurs de micro-projets afin de faciliter leurs accompagnements et ainsi contribuer au développement local social.

## PYRENEES-ORIENTALES

**CI&RA – Centre d'Informations et de Ressources Associatives** – à Perpignan.  
Association créée en 1998 sur l'initiative de dirigeants d'associations de différents secteurs d'activités, le CI&RA a pour objet d'œuvrer à la pérennisation et au développement du milieu associatif, de soutenir les groupes et associations en leur fournissant des outils pour augmenter leurs compétences afin de leur permettre de mettre en œuvre leurs droits et leurs devoirs.

# LES ACTIONS ENVISAGEES

## DEVELOPPEMENT DU RESEAU

### *AUGMENTER LE NOMBRE DE POINTS D'APPUI*

Le réseau doit continuer à se développer et à accueillir de nouveaux Points d'Appui, afin d'**offrir le service d'appui sur tout le territoire régional**. Dans cet objectif, le réseau mène une recherche active des lieux ressources locaux susceptibles d'être habilités Point d'Appui à la Vie Associative et ainsi d'intégrer le réseau.

Il peut être nécessaire de créer cette fonction dans des territoires où elle est inexistante. Un accompagnement de type parrainage par un membre du réseau serait alors mis en place.

### *GARANTIR LA QUALITE DU SERVICE*

Ce développement ne doit pas se faire au détriment de la qualité du service rendu. Ainsi, l'organisme désirant devenir Point d'Appui à la Vie Associative, membre du Réseau, doit adhérer à la Charte et au Cahier des Charges de l'association et **s'inscrire dans une recherche permanente de qualité**.

### *PROMOUVOIR L'EVALUATION DE LA FONCTION POINT D'APPUI*

En lien avec l'objectif précédent, le réseau aide à mener en permanence une évaluation des services rendus par les Points d'Appui à la Vie Associative, effectuée à l'aide d'une méthodologie élaborée en commun. Cette évaluation revêt un caractère impératif. **Elle constitue un des éléments d'identité fort du Réseau**.

## ANIMATION DU RESEAU

### *MUTUALISER ET CAPITALISER LES COMPETENCES DU RESEAU*

Le réseau a pour objectif de **valoriser et mettre en commun toutes les ressources existantes**, qu'elles soient des personnes, des structures, des réseaux, des documents, des formations, des techniques, des méthodologies, des services ou toute autre ressource. L'identification et la mutualisation des compétences des Points d'Appui sont particulièrement recherchées et font l'objet d'échanges au sein du réseau.

### *MOBILISER LES SOUTIENS A LA VIE ASSOCIATIVE*

Le réseau aide les membres et partenaires de l'association à **sensibiliser et mobiliser tous les partenaires potentiels** publics ou privés, d'envergure nationale ou locale pour soutenir l'action des Points d'Appui.

Ainsi, le réseau met en œuvre des actions de communication et de sensibilisation à destination des administrations les plus concernées par la vie associative.

### *DEVELOPPER ET COMMUNIQUER UNE IDENTITE COLLECTIVE*

Le réseau doit permettre **l'identification de la fonction Point d'Appui** comme outil de développement de la vie associative. Ce travail de communication doit être fait en permanence en lien avec tous les partenaires privés ou publics pour aider au repérage.

## DEVELOPPEMENT DES SAVOIR-FAIRE

### *FORMER LES ACTEURS DU SOUTIEN A LA VIE ASSOCIATIVE*

La participation au Réseau implique la volonté d'actualisation permanente des connaissances par des formations adaptées.

Ainsi, **toute structure nouvelle bénéficiera du soutien du Réseau pour pouvoir mettre en œuvre un appui de qualité.**

### *FORMALISER ET DIFFUSER LES EXPERIMENTATIONS DES POINTS d'APPUI.*

Les Points d'Appui sont des lieux privilégiés d'expérimentation et de développement d'outils au service du développement local. La mission du Réseau dans ce domaine est d'organiser les échanges et les mises en commun des savoir-faire et des expériences.

Le réseau porte ainsi une mission de **formalisation et de diffusion de ces méthodes et outils** intégrant les différentes recherches et expérimentations menées par les Points d'Appui.